

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU MARDI 7 AVRIL 2015**

Secrétaire de séance : Cyril Perrasse

Excusé : Jean-Paul Ducreux

- **Intervention de Mathias Nivan : Conseil en Energie Partagé :**

Mathias Nivan (Parc Eco-Habitat) nous présente sa mission au sein des collectivités locales. Son rôle est dans un premier temps d'analyser les consommations énergétiques des bâtiments ciblés et de réaliser un diagnostic thermique de ces mêmes bâtiments communaux, puis d'établir un programme d'actions et assurer le suivi des modifications apportées aux bâtiments. Ce plan se déroule sur 3 années : 0,50 €/habitant la première année, 1,00 €/habitant la deuxième année et 1,50 € la dernière année. Ce qui représente pour la commune un montant total de 1 812 €. Après débat, les élus décident qu'il serait opportun d'adhérer à ce service. Une délibération sera prise ultérieurement.

- **Affectation des résultats 2014 et vote des budgets primitif 2015 :**

Monsieur le Maire nous fait une présentation détaillée des budgets primitifs (principal et assainissement) pour l'année 2015, résultant des travaux de la commission des finances.

Le budget principal fonctionnement (dont excédent reporté de 404 676,45 €) s'établit en recettes et dépenses à 824 833,45 € et pour l'investissement à 754 097,33 € (dont 363 151,83 € viré de la section de fonctionnement). Il est à noter que les recettes d'investissement intègre la prévision d'un emprunt de 93 000 €, pour financer partiellement des acquisitions foncières.

Le budget annexe assainissement s'équilibre, en recettes et dépenses d'exploitation, à hauteur de 30 953,73 € (dont excédent reporté de 22 344,22 €) et, en recettes et dépenses d'investissement, à hauteur de 36 642,28 € (dont excédent reporté de 10 666,66 €). Il est à noter que les recettes d'investissement intègre un emprunt de 15 000 €, pour financer partiellement les travaux de curage de la lagune

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats 2014 et les budgets pour 2015, tant pour le budget principal, que pour le budget annexe assainissement.

- **Délibération prévision d'embauche d'un CDD pour surcroît de travail :**

Monsieur le Maire nous indique que les travaux de mise à jour relatifs à l'inventaire des actifs communaux, après une première vérification par le receveur municipal, peuvent être maintenant finalisés. Pour ce faire, il propose l'embauche de Régine Blanc (qui avait débuté ce travail), pour mener à terme cette mission, avec la signature d'un contrat de travail à durée déterminée sur la base de 35 heures sur la période du 15 avril au 30 juin 2015.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

- **Fête de la musique (Familles Réunies) : engagement de participation :**

L'association des Familles organise la fête de la musique le samedi 20 juin 2015. Pour cette nouvelle manifestation, un budget pour la partie spectacle nous est présenté : 260 € pour la musique, 100 € pour la lumière et 20 € pour les chapiteaux. L'association nous demande un engagement de participation dans le cas où les recettes de cette manifestation ne seraient pas à la hauteur des frais engagés lors de celle-ci.

Après débat, le Conseil Municipal approuve le principe d'une subvention d'équilibre, dans la limite de 380 € maximum, qui sera étudiée sur demande et présentation des résultats financiers par Familles Réunies.

- **Délibération motion de soutien à l'association Hôpital du Forez :**

Monsieur le Maire se propose de rédiger une motion de soutien concernant la menace de fermeture de l'hôpital de Feurs. Cette motion sera adressée à Mme la directrice de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et transmise, pour information, aux élus nationaux du secteur Rhône et Loire (Députés Rhône et Loire, Sénateur Loire).

Le Conseil accepte à l'unanimité, cette proposition.

- **Délibération : signature de la reprise du fonds de commerce du bar restaurant :**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal une délégation de signature, l'autorisant à signer les différents actes (contrat de sous-location et convention de prêt de la licence débit de boissons) permettant l'aboutissement de cette affaire pour une réouverture programmée pour le 30 avril 2015. La convention de prêt de la licence IV sera signée pour un montant mensuel de 50 €, s'ajoutant au loyer que nous payons au propriétaire des murs et que nous refacturons au repreneur.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette délégation de signature, pour la bonne conclusion de cette affaire.

- **Compte rendu des délégations du Maire :**

Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un avenant à la convention SATESE (Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration) pour la période 2015-2016.

- **Questions diverses et comptes rendus de réunions :**

↳ **SIVOS (collège du Val d'Argent à Ste Foy l'Argentière) :** Béatrice Granjon nous informe du montant de la participation définitive (189,28€) pour la commune de Longessaigne. Le SIVOS participera à l'achat de chauffeuses, tables basses et bornes interactives pour un montant de 3 180€ pour aménager le centre de connaissances et de culture.

↳ **Voiries communautaires :** Daniel Vermare nous fait le compte-rendu de la visite du nouveau bureau d'études choisi par la Communauté de Communes, afin de récolter les éléments nécessaires à l'établissement du chiffrage des travaux de réfection de chemins, que nous avons proposés.